L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 71 No 38 Saint-Boniface, le vendredi 4 janvier 1985



L'équipe du journal souhaite une

BONNE ANNÉE

à ses lectrices et lecteurs.

Le paradis n'est peut-être pas encore pour cette année. Néanmoins 1985 est placé sous le signe de l'**avenir** avec les jeunes, d'un **passé vivant** avec Louis Riel et **des communications** avec La Liberté.

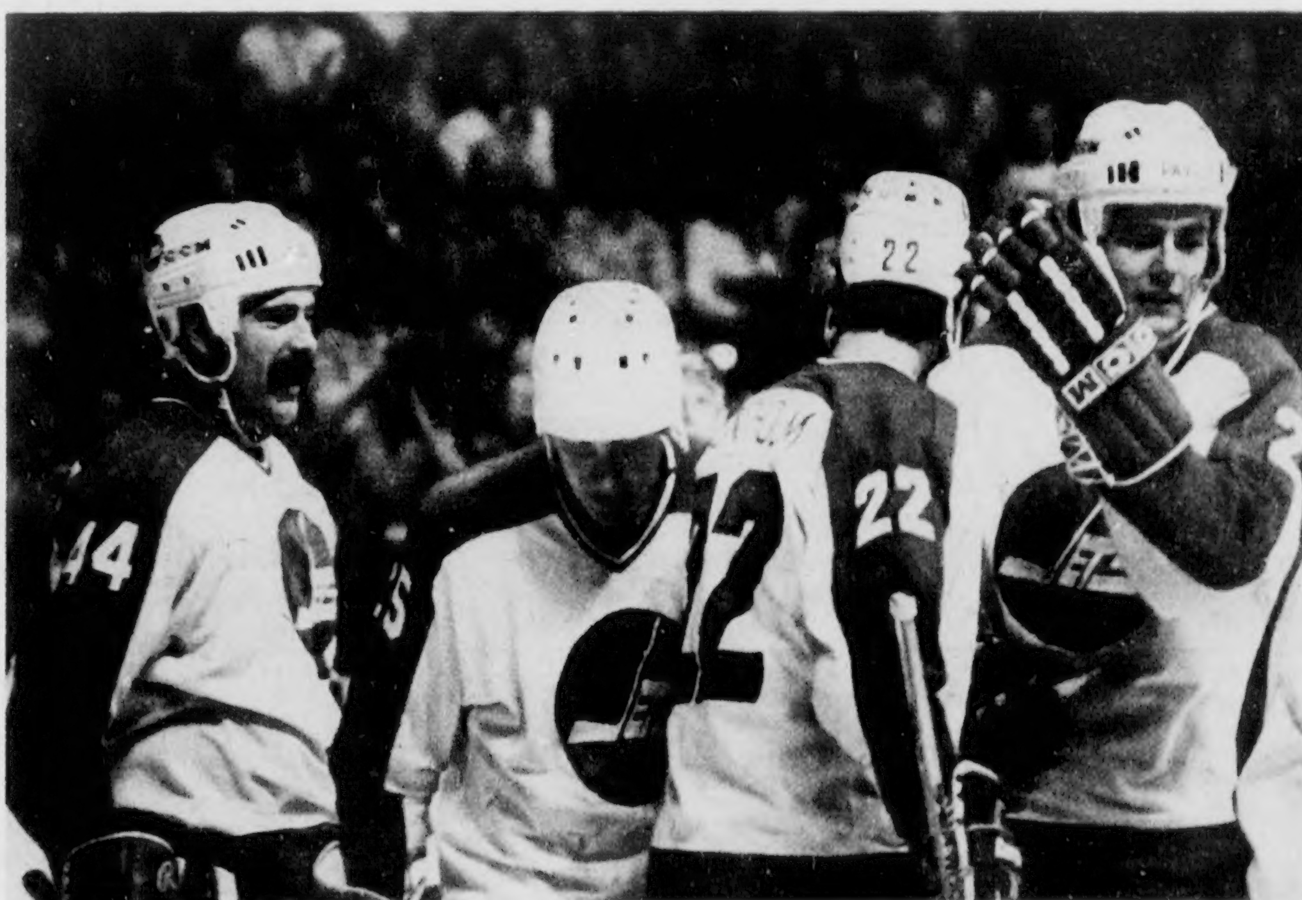
Pour vous en convaincre, voyez l'**OPINION** en page 2.

Dans

La prise de vue

cette semaine une revue des films qui ont été projetés à Winnipeg en 84.

VOL 84-85



Piloté par Guy Le Madec, VOL 84-85 poursuit la deuxième étape de sa route tracée au fil des succès et des déboires des Jets. Sur la photo, on reconnaît, contents d'eux-mêmes: Dave Babych, Thomas Steen, Bengt Lundholm et Dave Ellett.

1985: une chose est certaine

Il y a déjà un avantage extraordinaire à vivre en 1985: à l'exception de quelques maniaques insistants, plus personne de sensé ne va s'obstiner à continuer de parler du trop fameux livre d'Orwell.

Ce n'est pas qu'on a quelque chose contre ce bon Orwell. Il a bien fait de nous prévenir des dangers d'une société technologiquement totalitaire, où la notion d'espoir a disparu. L'affaire, c'est qu'il s'est trompé d'année. C'est en tout cas ce dont les commentateurs nous ont fait part dans leur bilan de l'année 1984.

Si bien que, malgré toutes les vicissitudes du monde moderne, les optimistes ont repris courage, en utilisant un truc simple, qui marche à tous les coups.

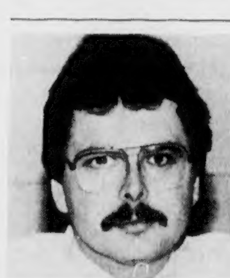
Début 84, on présente Orwell en se demandant si Big Brother règne déjà. Puis on oublie la question, pour affirmer, 11 mois plus tard, que le règne de Grand Frère n'est pas pour demain. Ouf, on se sent mieux! On se sent-même prêt à regarder à nouveau l'avenir avec plus d'optimisme.

Croyez-le, rien de tel qu'une petite cure d'auto-analyse pour reprendre confiance en soi. La preuve?

Nous pourrions souligner la décision d'une large majorité de Canadiennes et de Canadiens de renoncer à la continuité libérale à Ottawa et de mettre notre destiné collective entre les mains de Brian Mulroney.

Toutefois, nous préférons soumettre une preuve plus scientifique: les résultats d'un récent sondag Gallup. Figurez-vous que 74 pour cent des Canadiens sont convaincus que le pays au nord des USA va continuer d'exister. Un nombre record, obtenu malgré la crise, les politiciens, les pluies acides, Ronald Reagan et peut-être grâce à George Orwell. Bien sûr, il est encore trop tôt pour savoir si ce regain de confiance des Canadiens est vraiment dû à la mise en perspective engendrée par le roman 1984.

Mais dans le fond, qu'importe! Ce qui compte, c'est qu'une large majo-



Bernard BOCQUEL

OPINION

rité de Canadiens-diennes ne doutent pas de l'avenir, c'est-à-dire de la possibilité d'évoluer, de changer des affaires.

1985 étant en plus placé sous le signe de l'avenir (avec l'année internationale de la jeunesse) et celui de la fidélité à un passé (avec le centenaire de la mort de Riel), tout semble en place pour accomplir de grandes choses.

Il reste que 1985 s'ouvre sur une grande inconnue pour celles et ceux qui croient dans un Manitoba où les francophones ont droit à une place à part entière. Que va décider la Cour suprême du Canada dans l'affaire Bilodeau? Quel genre de bilinguisme nous réserve-t-on?

Une chose est toutefois certaine: La Liberté va continuer ses efforts pour que le français augmente sa crédibilité comme langue de communication écrite au Manitoba.

Un engagement ferme que l'on peut aussi traduire de la manière suivante: Il va falloir qu'à un moment, la large majorité des personnes capables de lire des informations en français se disent une semaine où elles n'ont pas ouvert un journal en français: "D'un coup que j'ai manqué quelque chose..."

Les clairvoyant(e)s du National Enquirer et du Winnipeg Sun n'ont pas osé se ridiculiser en prédisant le jugement de la Cour suprême.

Ils n'ont pas non plus jugé nécessaire d'évoquer le destin de La Liberté en 1985.

C'est vrai que c'est tellement facile à prévoir. Ils savent que la confiance dans l'avenir des responsables du journal sera contagieuse en 1985. Et en 1986, en 1987, en...

Bernard BOCQUEL

Lettres à **LA LIBERTÉ**

La SFM n'est pas en concurrence

Le jeudi 29 novembre 1984 les élèves de la classe d'histoire 300 souhaitaient la bienvenue à la présidente de la S.F.M. et son agent d'information.

Mme Proteau est venue nous rendre visite pour nous faire connaître davantage l'histoire de la S.F.M. et pour répondre à quelques questions.

"La Société franco-manitobaine a à coeur tous les intérêts des Franco-Manitobains, peu imports leur âge. C'est votre Société!", voilà ce qu'elle nous a dit.

Mme Proteau a aussi insisté pour dire que la S.F.M. n'est pas en concurrence avec les autres organismes franco-manitobains, mais qu'elle veut travailler en équipe avec eux pour faire valoir les besoins de tous les Franco-Manitobains.

La S.F.M. nous appartient, alors participons-y avec enthousiasme!

Nicole Fontaine
Etudiante de la 11e année
La Broquerie
Décembre 1984

Le point sur le Coup de pouce

Au 3 janvier, la situation du Coup de pouce se présentait ainsi:

2 508 personnes avaient contribué un total de 56 813$ (moyenne: 22,65$).

Un chiffre est particulièrement intéressant à noter: 631 personnes ont versé 23 485$ (moyenne: 37,22$).

Traduit en mots cela donne: le **quart** des contributeurs au Coup de pouce a versé la **moitié** du montant total. Sans oublier que ces 631 personnes représentent seulement le vingtième des abonné(e)s!

Pour mettre ces chiffres en perspectives soulignons que le 3 janvier 1984, l'état du Coup de pouce se présentait ainsi: 3 046 personnes avaient envoyé un total de 57 970$.

Voici la suite de la liste des *abonnés de soutien*, c'est-à-dire des personnes versant plus de 18,50$.

M. Majella Boisonneault
M. Emmanuel J. Bouvier
Mme Pauline Chudzik
M. Louis C. Dugal
M. Donald H. Smith
Mme Michelle Boulet
M. Florent Dupuis
M. Gilbert Gariepy
Mme Renée Houle-Deshaies
M. Bernard Leveillé
M. et Mme Fernand Dupasquier
M. Emilien Alarie
M. Robert Boucher
Marcel et Florence Collette
M. Ronald Desilets
Mme Micheline LeBlanc-Gendron
M. René Grégoire
M. George Langelier
M. Denis Fontaine
Mme Rita Morin
St-Pierre Payfair
Yvonne et Dominique Courcelles
Mme Violette Lacroutz
M. Odilas Lessard
M. et Mme Jos Pittet
M. Auguste Rey
Mme Alma Saurette
M. Jos Trudel
M. Léo Ayotte
M. Julien Fradette
Marc et Anita Boucher
Gilles et Lucille Collet
M. Roméo Dagesse
M. Roger Moreau
M. Jean Bérard
Mme Marie Conte
M. Stanley Fraser
Doris et Noël Hogue
M. Louis Lemieux
Mlle Beverley Smith
Mme Elaine Haas
M. Emond Beaudry
Lucien et Olive Curé
Mme Victorine Cousin
Léona et Neil Gaudry
Jean-Guy et Denise Gratton
M. Robert Guay
Léo et Yvonne Ménard
Mme Jacqueline Mireault
L. Phipps
Mme Cécile Chouinard
M. Emile Hacault
M. Raymond Lamoureux
MacLeods Somerset
Mme Diane Payment
Mme Gisèle Robin
Victor et Françoise Tétrault
M. Yvon Vallière
Mme Janick Belleau
M. Fernand Combaz
Claude et Lucie Goulet
M. et Mme Le Dorze
M. Albin Polz
M. Albert St-Hilaire
Tom et Louise Ulrich
Denis ou Sandra Garand
M. Maurice Lavallée
G. Dupuis
Mme Emilie Ammazzini
M. Raoul Boisjoli
Mme Yvette Brandt
Denis et Lorraine Clement
M. Jean-Baptiste Comte
M. Daniel F. Coyle
M. Denis Durand
M. Denis Grégoire
M. Léon Jameault
Antonio V. Lamothe
M. Louis L. Laroche
M. Edouard Lavallée
Camille Phaneuf
M. Gérard Prairie
Mme Catherine Samas
M. Alphonse Dugas
Mme Emilienne Poirier
C.E.C. Landry
Mme Odile Ostrowski

Les pauvres sont patients même quand ils meurent de faim

Cher Père Boily et communauté jésuite

Cette année, pour la première fois, je dois me résigner à vous écrire une lettre collective car l'énergie et le temps me manquent pour les remerciements et souhaits individuels.

Au milieu de juin la Relief and Rehabilitation Commission du gouvernement éthiopien invita notre équipe mobile à porter secours aux affamés du Wolleyta, région située dans le Sud-Ouest du pays à 450 km d'Addis Abéba. Le 22 juin nous arrivions sur place pour nous mettre à la disposition de l'évêque local, Mgr Marinozzi. Il nous offrit (avec ses excuses) le poste le plus éloigné et le plus difficile d'accès. L'équipe ne se laissa pas intimider par ce défi car elle est composée de quatre courageuses Franciscaines Missionnaires de Marie et de trois Jésuites Belges-Flamands qui mordent dans le travail comme des bulldogs anglais. La Providence nous envoya aussitôt un quatrième Jésuite, professeur à Addis Abéba et qui commençait justement ses "vacances d'été"; un Chilien barbu déjà célèbre pour avoir tenu tête à Pinochet lui-même.

Alors que la moitié de l'équipe continuerait le travail à la clinique de base de Gosa située 350 km plus à l'est, l'autre moitié s'occuperait du poste de secours parmi les affamés, quitte à renverser les rôles à chaque deux semaines.

Notre premier coup d'oeil dans le Wolleyta nous laissa bien tranquilles. Nous roulions dans un immense parc verdoyant avec récoltes de maïs qui émergeait un peu partout; ici et là quelques enfants amaigris, mais rien de catastrophique. Faux paradis, hélas!

Dès que les tentes furent dressées et que les camions commencèrent à dégorger grain, lait et huile, les affamés sortirent de leurs huttes et accoururent de partout. Quelques uns arrivaient même à "quatre pattes" pour s'écraser d'épuisement le long de notre clôture dressée rapidement pour éviter l'anarchie.

Mais les pauvres sont patients même quand ils meurent de faim et ils attendaient la nourriture avec la docilité de la brebis évangélique. Plusieurs bébés étaient trop affaiblis pour accepter d'être nourris et s'éteignaient doucement. Pour sauver les autres et les amener de nouveau à rire et jouer il fallait les nourrir 4 fois par jour d'une espèce de gruau (faffa) fait de farine de blé mélangée avec lait, sucre et huile de soya.

La consigne officielle veut qu'on ne s'occupe que des enfants, mais comment ignorer les mamans qui essaient d'allaiter? Une équipe de 12 femmes embauchées sur place passait toute la journée à cuire le gruau dans des tonneaux de 200 litres.

Au bout de 5 ou 6 semaines les enfants sont assez forts pour retourner chez eux. Alors on remet à chaque famille un paquet de 30 kilos: 22 kilos de soghum, 4 kilos de lait et 4 kilos d'huile de soya. Et on invite les parents à revenir dans un mois avec les enfants.

Pendant tout ce temps-là (juillet-août-septembre) le maïs promet de moins en moins. Il ne pousse que péniblement car il ne pleut pas assez. Au milieu de septembre la pluie cesse complètement alors que l'épi n'est pas encore formée. Cependant, le dernier enfant est rentré chez lui et l'équipe décide de ne revenir qu'une semaine par mois pour poursuivre la distribution de nourriture confiante que les 30 kilos de nourriture seront un supplément suffisant. De fait notre monde revient en octobre et l'équipe se réjouit de constater que les petits ont gardé leur poids.

Le 20 novembre j'ai rendez-vous à Wallecha avec l'équipe pour la distribution du mois. J'amène avec mois une équipe québécoise de la T.V.-C.B.C. Sous un beau ciel bleu elle filme notre équipe a l'oeuvre et... le maïs brûlé resté dans les champs. Cette fois-ci, on s'aperçoit vite que la situation s'est de nouveau détériorée. Plusieurs enfants, par exemple, ont perdu plus d'un kilo et demi ou 20% de leur poids. Le photographe Michel calcule rapidement que, pour lui, ceci voudrait dire une perte de 17 kilos.

C'est décourageant et sans la prière pour étayer le moral on se laisserait abattre. La seule solution, celle que l'on redoutait depuis plusieurs mois, est de revenir sur place à plein temps pour une bonne partie de 1985. Cette fois-ci nous construirons des abris légers pour remplacer les tentes qui sont pourries. Le réalisateur Gilles Courtemanche soulève la question que tous s'efforcent d'ignorer: et s'il ne pleut toujours pas en 1985? Il n'y a pas de réponse à cette question; on ne peut que lever les yeux au Ciel et prier...

Et quel est mon rôle dans tout ça? Je suis le coordonnateur du Jesuit Relief Service Mobile Medical Team et donc je coordonne. Ceci veut dire trouver des tonnes de nourri-ture et les camions pour la transporter. Il faut aussi approvisionner l'équipe elle-même en nourriture, médicaments, butagas, tôles ondulées, chaises, bancs, bois, outils, pièces de rechange, sacs de plastique, insecticides, allumettes, batteries, permis de travail et de séjour, etc.

Or, dans un pays qui n'a pas assez de devises étrangères on manque de tout et on peut faire dix magasins sans rien trouver. Je ne me plains pas car j'ai l'avantage énorme de connaître presque tout le monde. Et tous me connaissent... à la banque, dans les bureaux de la Catholic Relief Service (nos plus gros bienfaiteurs) de l'Unicef, de la Ethiopian Catholic Secretariat, de la Relief Commission dont le commissaire a été mon élève, des ministères de la santé et du travail et de l'immigration et des affaires étrangères. Bureaucratie exigeante et écrasante mais qui sympathise malgré tout.

Je baisse pavillon toutefois devant le travail équisant du "Feeding Centre" à Wallecha. A 60 ans on n'a plus la résistance pour ces corvées. Notre beau, grand et jeune (27 ans) jésuite Denis Gravel, arrivé du Canada fin septembre m'avouait après une semaine dans le Centre qu'il était bien content de son travail, mais aussi très fatigué.

Les enfants et mamans que vous avez nourris et sauvés ne peuvent pas vous remercier directement et c'est pourquoi je le fais en leur nom. Par ailleurs Dieu les entend et ne nous a-t-il pas dit dans l'Evangile qu'il était sensible à leurs appels?

Roland TURENNE
Ethiopie
le 25 novembre 1984

Il est regrettable que la décision ne soit pas portée devant la Cour

M. le rédacteur,

Au sujet de la cause Robin, j'aimerais présenter quelques commentaires. D'abord, j'aimerais exprimer mes sympathies à M. Robin. Une décision d'intérjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada n'est pas une décision simple.

Cependant, ne pas interjeter appel à cause d'un "manque de support de la communauté" est difficile à comprendre.

Il ne s'agit pas d'interjeter appel sur une base de "juste et vrai". Il s'agit-là d'une décision basée sur le mérite et/ou le malfondé de la décision. Me Guay a dit que le grand problème n'est pas le manque d'appui financier, mais le manque de soutien moral de la communauté. Il faut se rappeler que M. Forest et Me Bilodeau ont connu de l'opposition de la communauté franco-manitobaine avec leurs causes; causes qui sont maintenant applaudies par la grande majorité de cette communauté.

Comme preuve de ce manque d'appui communautaire, on cite l'absence de la SFM comme intervenante. D'abord, il faut se demander quel est le rôle d'un intervenant. On intervient si l'on a quelque chose à ajouter. Mme Proteau a dit que les arguments que la SFM aurait pu amener auraient été exactement les mêmes que ceux présentés par M. Robin et n'auraient jeté aucune nouvelle lumière. Ça veut dire que la cause fut bien préparée et qu'il n'y avait rien à y ajouter. C'est bien un compliment aux parties en litige.

Me Guay a aussi déclaré que bien des avocats francophones n'ont pas saisi l'importance de la cause. Si l'on a cherché l'appui des avocats d'expression française, on n'a pas cherché très loin. L'institut Joseph Dubuc est une association de juristes d'expression française du Manitoba. Il ne fallait que s'adresser à ses membres lors d'une réunion dudit Institut.

Il est regrettable que cette décision n'aille pas devant la Cour suprême. On se voit face à une décision difficile qui retarde la pleine application de l'article 23 dans le domaine juridique. Il faut maintenant une suite d'appels pendant plusieurs années pour changer cette décision.

Je me demande seulement si la décision de la Cour d'appel aurait été la même si un anglophone s'était trouvé devant un juge d'expression française qui utilisait un interprète. Qu'en pensez-vous?

Austin M. Algée
Diplômé en droit

le 18 décembre 1984

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef (par intérim): Bernard BOCQUEL
Rédacteur: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphiste: Cyril PARENT
Secrétaire relationniste: Ginette PÉLOQUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

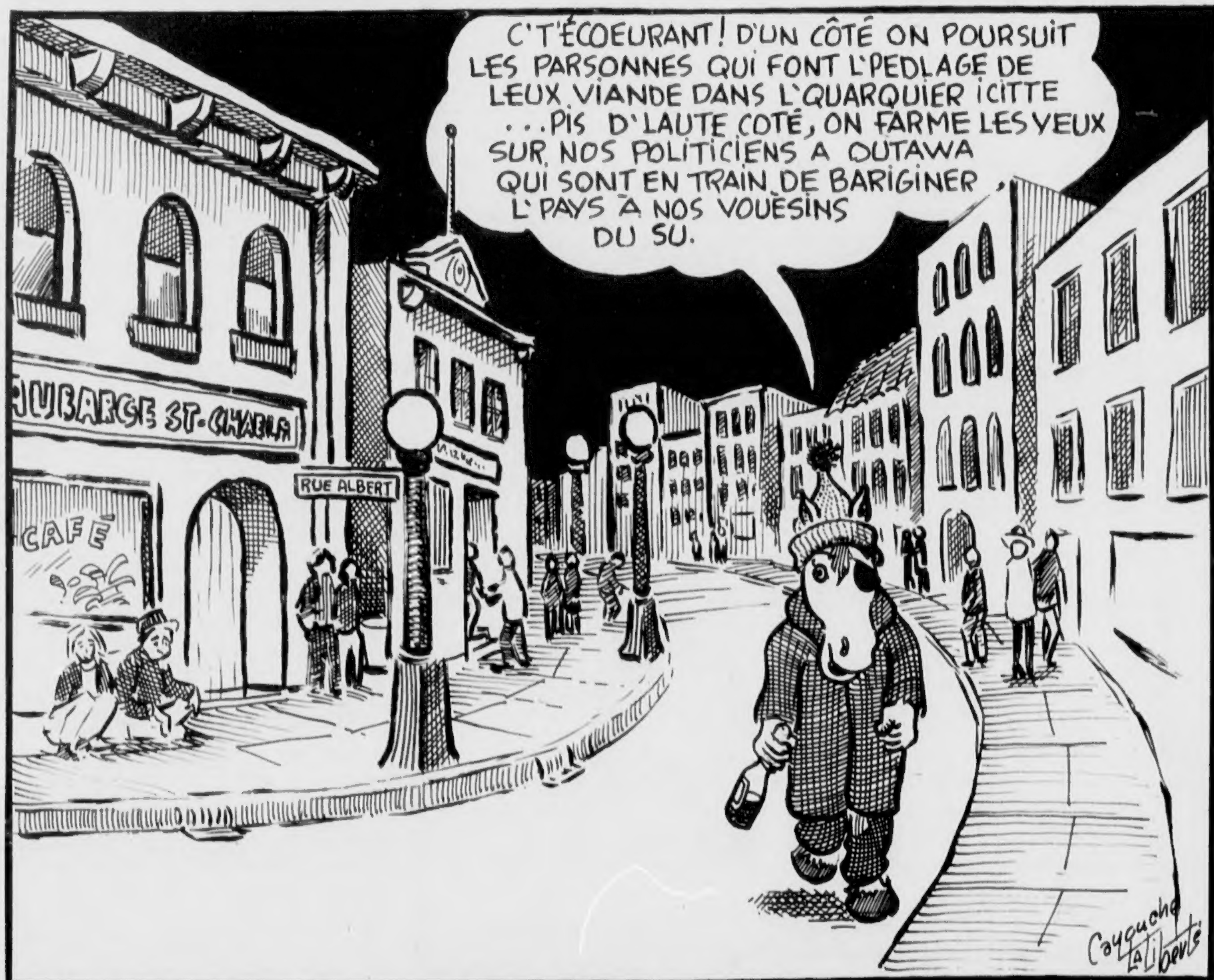
L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



La paroisse Notre-Dame de l'Assomption célébrera ses 75 ans en 1986

La paroisse Notre-Dame de l'Assomption à Transcona fêtera ses 75 ans en 1986. Bien des organismes ont participé activement au développement de cette paroisse.

Le 20 août 1911, l'abbé J.E. Louis Lee, premier curé résident (1911-13), célébrait la première grand'messe pour 125 catholiques assemblés dans la salle Campbell, angle Regent et Oxford. Après la messe, un comité provisoire avec Joseph Maranda, Paul Jetté et P.H. Flynn fut établi pour mettre en marche la construction d'une église et d'un presbytère. Quatre mois plus tard, soi le 10 décembre 1911, ce fut un fait accompli.

124 familles

Auparavant, en 1910, le diocèse avait acheté du terrain à 5 milles de Saint-Boniface dans la municipalité de Springfield (Transcona), au temps où il n'y avait que les rues Regent, Léola et Madeline. À cette époque, le chemin de fer "Transcontinental" établissait des usines à Transcona, bientôt communément connu sous le nom des "shops" du CN. Cela offrait de nombreux avantages à ceux qui voulaient s'établir à Transcona. Par conséquent, la population augmenta très rapidement.

Après la messe du 1er septembre 1912, il y eut l'élection officielle des *premiers syndics*: Ernst Asselin Adélard Paul et Théodule Blaquière; la responsabilité était d'aider à l'administration financière de la paroisse, qui comptait 124 familles en majorité canadiennes-françaises.

Quelque temps auparavant, les dames appartenant à une société fondée le 26 juin 1911, sous le nom de "Catholic Ladies Sewing Society", dans le but d'aider à la construction, ont travaillé tout l'été à l'organisation d'un grand bazar. L'événement de quatre jours, en novembre, débuta par un souper à 25 sous l'assiettée! Sur les huit comptoirs, il y en avait un pour les cigares et le tabac. En vogue durant ses premières années était le concours de popularité chez les jeunes demoiselles. Pour ce premier bazar, les candidates étaient Anexina Faille et Rose Forest. Cette dernière est actuellement Rose Beaulieu. Elle réside encore à Transcona et, à 95 ans, est la plus âgée de la paroisse.

Outre les bazars annuels qui rapportaient au-delà de mille dollars chacun, il y avait la fête paroissiale au grand air avec musique de fanfare et vente de paniers, de fleurs, rencontre pour piquer des couvre-pieds, parties de cartes, concert de la St-Patrice et toutes sortes de loteries, dont une en 1917, pour une tonne de charbon dur.



14 juin 1967. Des membres de la section paroissiale l'Assomption de Transcona.

Le 2 février 1913 la *Société Saint-Jean-Baptiste* de Transcona fut établie pour regrouper les hommes catholiques de langue française. Cette société se voulait d'abord paroissiale et ensuite nationale, parce qu'elle pouvait s'affilier à d'autres société nationales. Ernest Asselin fut élu premier président.

Deux mois plus tard, soit le 14 avril, sous les auspices de la société Saint-Jean-Baptiste, une 2e société, nommée *Le Cercle de l'Assomption* (Assumption Catholic Association), fut créée pour regrouper les jeunes gens catholiques de toutes les nationalités demeurant dans les limites de la paroisse. Le but était d'intéresser les jeunes aux oeuvres paroissiales, susciter la bonne entente de fraternité chrétienne et fournir aux jeunes l'occasion de s'instruire en s'amusant. Le premier président fut Achille LeRoyer.

En peu de temps, un terrain de jeux fut apprêté pour deux équipes de balle-au-but, les "seniors" et les "juniors" portant les initiales C.A. En plus, il y avait le croquet et le jeux de paume. Parmi les 29 membres fondateurs, un seul était anglais. Les réunions se déroulèrent en français, langue maternelle de la majorité.

La société des *Dames de Sainte-Anne* fut fondée dans la paroisse le 2 février 1921. L'aumônier était l'abbé Clovis Paillé (curé entre 1920 et 1934) Mme Arthur Hunt fut élue présidente alors qu'il y avait 42 membres inscrits. La cotisation était de 10 sous par mois. Les bazars, parties de cartes, étaient la coutume. Et, en plus, les parades de mode, concerts de la St-Patrice, thés d'occasion, etc. On remarque que Mme Carl Zeigler a été choisie présidente au moins sept fois au cours des années.

Le thé annuel

La *Commission Scolaire* de l'école N.-D. de l'Assomption de Transcona débuta le 8 juillet 1923. La première tâche était la construction d'une école paroissiale française. Ont fit l'achat de la salle Summerville, rue Bond et Yale pour 2,000$, salle qui fut transportée grâce aux chevaux sur le terrain de l'église. L'école fut ouverte en septembre 1924, et les religieuses Oblates en acceptèrent la direction en 1925. La commission scolaire avait une lourde tâche. Le premier président fut Eusèbe Blais; le curé était Clovis Paillé.

Le 24 mars 1935, la congrégation des *Enfants de Marie* regroupait 42 jeunes demoiselles; à ce nombre s'ajoutaient 37 autres en 1937. L'activité principale était le couronnement de la statue de la Vierge au mois de mai.

Le 25 juin 1938 fut établie la *"Saint Agnes Sodality"* pour les filles de 6 à 11 ans. Mlle Kathleen Barrett était directrice et la cotisation était d'un sous par semaine. Au début il y avait 24 petites faisant partie du groupe et, en 1945, ce chiffre doubla. Le but était d'inculquer l'amour de Dieu et un vif intérêt du catéchisme. Il y avait des concerts, des sports et, surtout, le thé annuel pour la fête des mères. L'aumônier était l'abbé Joseph Bellavance (curé de 1934 à 1956).

Après deux ans de pourparlers, les dames de Ste-Anne décidèrent de se joindre à la *"Catholic Women's League of Canada"*. La charte officielle fut présentée à la nouvelle Ligue le 10 janvier 1951. Il y avait 66 membres fondateurs et Marion

Oliver fut élue 1ère présidente; l'abbé Bellavance 1er aumônier. La cotisation était d'un dollar par année. Cette organisation a permis aux dames d'élargir les cadres de leur travail.

En plus des oeuvres paroissiales, il y avait l'aide à la Croix Rouge, le parrainage d'une famille hongroise pour un an, un grand don de couvertures pour la maison des épileptiques de Beatrice Saint-Amant. Il faut mentionner ici Marion Trudel, qui a oeuvré à tous les plans de C.W.L. (paroissial, diocésain, provincial et national). En 1956, la Ligue de l'Assomption comptait 138 membres.

En 1951, un sous-conseil des *Chevaliers de Colomb* débutait à Transcona avec 17 membres. Le 16 mai 1954, le conseil de Transcona no. 3853 reçu sa charte avec 40 membres d'inscrits. Le 1er grand chevalier fut Gratien (Eddie) Lamoureux. En 1958, les chevaliers avaient leurs propre locaux après l'acquisition d'un édifice au 120 avenue Regent. Les chevaliers, fidèles à leur devise, sont reconnus pour leur travail continu à Transcona et ailleurs.

A l'automne de 1956, le *Club Social Assomption* fut mis sur pied pour administrer le bingo des lundis soirs. Ce jeu avait débuté dans la paroisse depuis quelque temps. Le premier président Ulysse Lamoureux et son comité travaillèrent ardemment pendant une vingtaine d'année à prélever des fonds pour l'école et la paroisse. En février 1972, le Club fut incorporé et le 15 octobre de la même année le nouveau Centre Culturel ouvrit ses portes. En 1976 cette nouvelle salle était payée.

Le 7 décembre 1956, 24 jeunes filles de 8 à 11 ans se sont enrôlées dans les "*Brownies*" Jeannettes; 1er groupe pour la paroisse et le 3e de la région de Transcona. Le transfert de la sodalité Ste-Agnès à cet organisme était avantageux et c'est Kathleen Barrett qui devenait la "Brown Owl" directrice du groupe. Le 23 septembre 1957, on établissait la 1ère compagnie de *guides* pour la paroisse et la 3e de Transcona. La cheftaine était Betty Stewart. Une quinzaine de guides faisait partie de ce groupe. Ces deux organismes étaient parrainées par la CWL.

En 1958 l'accroissement de la paroisse nécessita une division. C'est alors que fut fondée la paroisse St-Joseph the Worker pour les catholiques de l'ouest et du sud de la ville. En 1960, une deuxième division établissait la paroisse de Blessed Sacrament pour l'est et le nord.

Une caisse pop

L'Assomption devenait la paroisse française pour toute la région de Transcona. Une statistique de 1956 indiquait qu'il y avait 150 familles canadiennes-françaises, 115 anglaises, 60 italiennes, 40 polonaises et 5 flamandes pour une population de 1,415. Les messes dominicales avaient lieu à 8h (français et anglais), 9h (italien), 10h (français et anglais), et 11h15 (polonais). C'est l'abbé Walter Szumski (1956-60) qui était curé.

Suite à ces changements majeurs, le 18 mai 1960, les dames de la paroisse, en 2e réunion, décidèrent de former une ligue féminine catholique qui fonctionnerait en français. Hélène Blais fut choisi présidente. L'abbé Albert Fréchette, vicaire, était l'aumônier. Alice Comeault, 1ère vice-présidente en charge du recrutement, avait inscrit 72 membres. Au mois de septembre 1962, un conseil diocésain de *La Ligue des Femmes Catholiques* fut établi pour six sections paroissiales. Mlle Blais devenait 1ère présidente diocésaine LFC, alors que Léa Fenez devenait présidente à l'Assomption.

Le 6 juin 1961, l'Assomption avait une *Caisse Populaire*. Denis Lamoureux fut nommé président. Ernest Grégoire était le gérant. Cette caisse a fonctionnée jusqu'au 30 décembre 1972, lorsqu'il y eut un transfert à la Caisse populaire de Saint-Boniface.

"Les chouettes"

Une *ronde de Jeannettes* fut installée à l'Assomption le 8 février 1961. Treize jeunes filles, âgées de 7 à 11 ans, toutes costumées, furent reçues après 18 semaines d'entrainement sous la direction de la cheftaine Thérèse Lamoureux, assisté des Guides Kathleen Carney, et des Jeannettes Lebleu et Irène Lamoureux. L'aumônier était l'abbé Henri Perron (curé de septembre 1960 à 65 et de 1971 à 74). Cette ronde, le 3e du diocèse, faisait partie du mouvement des Guides catholiques de Saint-Boniface. En juillet 61, Cécile Wery, cheftaine, assurait la relève.

Le 24 avril 1966, une compagnie de *guides catholiques* débutait à l'Assomption, le 10e compagnie du diocèse. 21 guides en costume récitèrent leur engagement sous la direction de la cheftaine Léona Maheu. L'aumônier était l'abbé Albéric Saint-Laurent (curé 1965-71).

Auparavant, au mois de novembre 1960, le scoutisme avait débuté sous la direction du chef Arthur Lamoureux. Il y avait 13 jeunes scouts d'inscrits. Les chefs de relève furent Henri Jubinville, Fernand Dion, Donald Marentette et Roland Beaudin. Le nombre de scouts éclaireurs augmenta à 42 et le mouvement se poursuivit jusqu'en 1978. Ce groupe faisait partie des Scouts du district de la Rivière Rouge.

Entretemps, Germaine Duval était cheftaine d'une meute de *louveteaux* établie en 1968. Il y avait 15 jeunes garçons de 7 à 10 ans dans ce groupe. La relève fut assurée par les cheftaines Alfreda Beaudin et Rose Morier.

De 1974-78, un groupe de 12 Pionnières, filles scoutes, fonctionnait dans la paroisse sous la direction des chefs Roland et Alfréda Beaudin.

Le 7 avril 1981, le *club féminin de baseball* "Les chouettes" prenait son élan avec 17 jeunes filles. Le groupe faisait partie de la ligue de base-ball interparoissiale de Winnipeg. Anne Lacroix était capitaine, Denis Chartier directeur et Lorne Wesa entraineur. Ce club fonctionne encore à Transcona, mais en dehors des cadres paroissiaux.

Pendant deux ans un groupe de *Mini-Franco-Fun*, sous la direction de Marie Jacques, a travaillé dans la paroisse à partir du 29 septembre 1981. 7 mamans et 15 petits se rencontraient une fois par semaine pour apprendre aux enfants comment jouer en français. Le groupe est à l'arrêt pour le moment, faute de relève.

Au mois de novembre 1976, un *Conseil paroissial de pastorale* fut mis sur pied par l'abbé Lucien Roy (curé de juillet 76 à 81), et c'est Donat Tétrault qui fut le premier président.

En fonction en 1984, les présidents actuels d'organismes sont: Syndics (Laurette Marentette); Conseil de pastorale (Denis Chartier); Ligue féminine catholique (Lucille Bélanger); Club Social (Michel Guilleminot). Lorne Baert est Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb, conseil 3853 de Transcona, qui compte 178 membres venant des trois paroisses catholiques romaines locales.



Une classe d'élèves de l'école paroissiale de l'Assomption à Transcona en 1927.

Aujourd'hui, la paroisse de l'Assomption compte environ 120 foyers. (282 paroissiens) C'est l'abbé Marcel Toupin qui est curé depuis août 1981. La paroisse est destinée à tous les francophones de l'arrondissement de Transcona, Elmwood, East Kildonan, Bird's Hill, Dugald, Oakbank.

Hélène BLAIS

Le trio Gérard Tétrault, Lucien et Joe Mireault

"Quand ça allait mal, on nous mettait sur la glace"

"Quand on avait des parties importantes, la ligne, on allait pratiquer dans l'avant-midi. On se la passait pendant une heure, une heure et demie, avec personne dans nos jambes..."

L'ailier droit Gérard Tétrault, le centre Lucien Mireault et l'ailier gauche Joe Mireault ont fait la joie des fans de hockey de La Broquerie dans les années 50. "Quand ça allait mal, ils nous mettaient sur la glace," lance Joe Mireault à 56 ans.

Le maire Nadeau défendait ainsi l'équipe du village: "C'est pas trop pire pour des gars qui ont appris à jouer sur le chemin avec des crottes de joual!"

"On a appris à patiner sur la rivière, ici, en bas du pont, dans le temps de la JAC, le dimanche après-midi," se souvient Joe Mireault.

Joe avait 15 ans en 1966 lorsque le curé Roy a mis sur pied une équipe de balle. L'organisation prenait alors le nom de club sportif, qui existe toujours à La Broquerie.

"En 1947, on a eu l'idée de faire un rond à patiner. La patinoire était derrière le couvent des Soeurs Grises; le terrain n'avait pas été nivelé, il y avait des bosses partout. C'est là qu'on a commencé à jouer. Lucien et Gérard allaient au Collège. Quand il venaient en congé, on trouvait qu'ils jouaient bien ces gars-là."

Une équipe est formée et La Broquerie



Joe Mireault: J'étais bon pour clairer la puck.

se joint à la Ligue Carillon, composée d'abord de quatre villages. En 1950, on gagne la finale contre Grunthal. "Quand on a gagné la coupe, on s'est énervé un peu, raconte Joe Mireault. On a décidé de bâtir."

L'aréna a été construite en 1951, après deux excursions majeures dans les chantiers. 1951, c'est aussi l'année du mariage de Joe et Lucille Normandeau.

La Broquerie devint une des équipes fortes de la région, avec Jean Musso derrière le banc. En plus du trio de Joe, Lucien et Gérard, le groupe de 1950 était composé de: Georges Boily, Denis Nadeau, Alphonse Boily, Lucien Laramée, Aimé Gauthier, Marcien Boily et Jacques Desorcy (dans les buts): Adélard Pelletier, Paul Taillefer et Joe Gagnon formaient une ligne du jeunes.

"C'est quand ces trois gars-là sont rentrés dans le *team* qu'on a commencé à avoir du *punch*, a expliqué le fermier de 56 ans. Avec les années, il y avait toute une récolte de joueurs et La Broquerie était assez fort."

"Le coach nous disait de jouer notre homme. Notre jeu, c'était la défensive: *backchecker* au coton, aider les défenseurs. Jacques était un gardien d'expérience; avec lui dans les filets, on n'avait pas peur. Une fois contre Grunthal, on est sorti quatre fois de notre zone et on a compté trois fois. Jacques en avait mangé du rubber!"

En février 1955, on lisait dans le Carillon News que Joe Mireault avait terminé la saison en 2e place parmi les compteurs, avec 15 buts et 7 passes. "On avait joué tellement longtemps ensemble, qu'on s'avait où les autres étaient tout le temps."

Fesse-le! Rammese-le!

"Les gars de l'autre équipe pouvaient être plus habiles que nous, mais on voulait plus. Quand tu peux vaincre une équipe supérieure, t'es bien plus fier de ton exploit. Si tu peux faire des bonnes passes, t'as déjà un avantage. On faisait des points, on en permettait peu contre nous."

Joe Mireault préfère parler de ses coéquipiers que de lui-même. "Gérard (Tétrault) était très vite. Il a joué toute sa vie sans porter d'épaulettes. Il avait peur de rien. Il n'avait pas de hauts et pas de bas, tu pouvais toujours te fier sur lui. Il donnait son 100 pour cent tout le temps. Ça remontait le moral."

"Lucien (Mireault) était tout petit. Il pesait 135 livres, alors il se faisait *bouncer*. Quand on le fessait trop, ça m'arrivait de la protéger. Si on était la violence, ça ne serait pas tellement intéressant. Il y a bien du monde qui vont voir le hockey parce qu'ils aiment voir le contact physique: 'Fesse-le! Ramasse-le!' Il y a une certaine rudesse que j'aimais."

"Le monde aime voir de la vitesse, de la finesse et de la rudesse. Ti-Paul Taillefer, il y en combien qui ont essayé de le poigner mais qui n'ont jamais pu? Il était come un poisson. Et Jean-Guy Tétrault, les autres teams le haïssaient bien. Mais il savait clairer le devant du filet!"

Joe Mireault a joué jusqu'en 1961. "Quand Gérard et Lucien sont partis, ce n'était plus pareil."

"J'ai bien aimé ça le hockey: on a appris à gagner et on a appris à perdre. Des fois, on met bien des efforts, mais on perd pareil. Ça arrive que tu te fais avoir juste à la dernière minute: quand tu te déshabilles après la partie, tu bouilles en dedans. Quand tu gagne t'es content."

"C'est ça la compétition!"

Jean-Pierre DUBÉ



Marcien Boily, Denise Normandeau, Lucille Normandeau et Joe Mireault en 1950.

Cablo-Man

La lutte continue entre Valley Cable-Vision et Cablo-Man pour obtenir un permis de diffusion par cable dans la province.

Pour Rémi Smith, un des directeurs de Cablo-Man, le jugement que doit rendre le CRTC a été retardé par des problèmes de procédure.

Signalons que la Société franco-manitobaine a demandé qu'un deuxième canal de langue française soit compris dans la programmation offerte.

La Parole

"L'herbe sèche, la fleur se fane, mais la parole de notre Dieu, subsistera toujours!"
(Esaie 40:8)

De nos jours, nous sommes influencés, et même inondés par l'idéologie de "Moi" (self). Nous entendons de plus en plus de théories, psychologies et même théologies qui encouragent la découverte de soi-même. Nous applaudissons l'idée que l'homme peut s'exaucer lui-même, et finalement nous tombons victime du culte du moi, au dépens de nos familles et de tous ceux que nous aimons.

Nous devons tous reconnaître que la Bible est accreditée comme Parole de Dieu par toutes les traditions et organisations chrétiennes du monde. Donc, étant chrétien nous devons nous efforcer de nous soumettre et d'être influencé avant tout par la Parole de Dieu, en utilisant la Parole comme source de vie dans toutes nos décisions et relations.

En étudiant la Bible nous découvrons que Dieu nous a créés pour une raison spécifique, et c'est de Le glorifier, ou Lui donner tout honneur, en devenant un être totalement agréable à Lui. "Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu." (1 Cor. 10:31) (Pour d'autres exemples bibliques voir 1 Pierre 4:10, Colossiens 3:17, Colossiens 1:9-10, 2 Corinthiens 5:9 et maintes autres versets.) Lorsque nous dénichons le véritable but de notre création nous pouvons nous délivrer de toute influence qui nous encourage de dérober de l'honneur qui doit être réservé seulement à Dieu.

Afin d'atteindre cet état parfaitement agréable à Lui, Dieu nous a formulé d'autres résolutions que nous devons connaître. Toutes ces résolutions sont des obligations ou des ordonnances de Dieu écrites par les scribes du Nouveau Testament. Le premier de ces buts est que nous devons naître de nouveau (Jean 3:3), naître de l'Esprit (Jean 3:6), naître de Dieu (Jean 1:13), être régénérés (1 Pierre 1:3 et 1 Pierre 1:23). Ceci présuppose que nous croyons que Jésus est tout a fait Dieu et tout a fait homme (Heb. 1:1-6), que nous devons établir et maintenir une relation personnelle avec Jésus, et que Jésus devient le médiateur absolu entre nous et Dieu le Père (1 Tim. 2:5-6). Nous disons que nous croyons les écritures bibliques mais nous choisissons d'oublier la nécéssité d'évangéliser chaque individu. Nous laissons tomber notre responsabilité de communier avec un Jésus totalement réél, en choisissant plutôt comme amis personnels des gens qui ne connaissent pas la réalité d'un Dieu vivant.

Dieu nous a inspirés de nouveau dans un autre récit biblique que nous devons étudier et accomplir dans notre vie familiale. Contrairement à l'enseignement contemporain sur la femme, la Bible dit que celle-ci doit se soumettre à son mari en toutes choses spirituelles: "Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il convient dans le Seigneur." (Col. 3:18) Puisque Dieu nous a donnés non seulement une forme physique mais aussi un coeur et une âme (Luc 10:27) il est rare que nous puissions faire des décisions sans considérer l'aspect spirituel des affaires. Donc la femme doit se soumettre à son mari en toutes choses. (Eph. 5:24)

Mais l'histoire ne se termine pas là. L'homme doit aimer sa femme comme Jésus avait aimé l'Eglise. (Eph. 5:25) Nous devons considérer que Jésus était tout a fait égal à Dieu le Père mais qu'il a choisi de s'humilier pour devenir semblable à l'homme, en forme de serviteur jusqu'à sa mort (Phil. 2:5-10). Cette attitude de servitude doit dominer nos relations avec nos femmes. Pour être un bon mari je dois considérer les désirs et les besoins de ma femme avant les miens.

Dans le texte de 1 Timothée 5:8 Dieu nous charge avec une autre obligation: "Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle." Ceci est la dernière de ces ordonnances que Dieu nous donne avant de nous mettre au service de la communauté chrétienne. Personne ne peut se vanter de vivre parfaitement selon ces objectifs, mais nous devons les connaître et les practiquér de toutes nos forces.

Nous avons découvert alors que Dieu nous a créés ayant le but de le glorifier, et qu'Il a établi des objectifs secondaires que nous devons considérer pour atteindre ce but. Le premier de ces objectifs est que nous devons être né de nouveau. Alors je vous invite et je vous implore de demander au Christ de devenir Dieu et maître de votre vie, que nous puissions ensemble devenir des êtres parfaitement agréables à Lui.

Julien ALLARD

Pour toute correspondance, écrivez à:
La Parole, 194, rue Bertrand Winnipeg, Man. R2H 0N6

- Watters et - Muller

Il va falloir quelques repêchages fructueux



Guy
Le Madec

VOL 84-85

Les Jets sont en chute libre. Cette descente, commencée le 26 décembre, est liée de près à la perte de quelques éléments essentiels de l'équipe.

Tim Watters, ingrédient clé du corps défensif, manquera sans doute une semaine ou deux. Watters s'est blessé au poignet au cours d'un match contre les Islanders de New York le 18 décembre. Reconnu pour son style défensif et conservateur, Watters a su maintenir une qualité de jeu assez règulière cette saison.

Sans lui, la défensive des Jets a dû faire appel à Wade Campbell, un gros défenseur de la filiale de Sherbrooke. Campbell peut certainement jouer de temps à autres dans la Ligue Nationale, mais qu'il occupe les patins de Watters tiendrait du miracle.

Depuis le 22 décembre, Brian Mullen visite aussi l'infirmerie. Mullen, qui a compté 17 buts et 15 passes, est devenu le joueur défensif par excellence du trio Hawerchuk.

Morris Lukowich, son remplaçant, n'est pas des plus forts du côté défensif. Mais, en plus, cette année, sa production offensive a été très pauvre. Mardi soir contre Calgary, Barry Long a préféré Ron Wilson à Lukowich. Wilson, malheureusement, n'a pas un énorme potentiel comme marqueur. Il est toutefois d'une solidité défensive inégalée parmi les avants des Jets.

Deux blessures

On touche alors un des véritables problèmes des Jets: le pauvre rendement des deux premières lignes à l'attaque. Avec Wilson ou même Lukowich à l'aile gauche, Dale Hawerchuk et Paul MacLean sont étrangement inefficaces. La ligne Turnbull-Boschman-Arniel l'est encore plus, au point où Long a décidé de la démonter.

Il reste seulement la ligne de Thomas Steen qui joue peut-être mieux que d'ordinaire. Les réservistes du quatrième trio n'ont pas assez joué pour qu'on fasse une évaluation.

La délicate formule qui a livré la deuxième place au Jets à Noël a été bouleversée par deux blessures. Celle de Mullen a exposé le manque de profondeur à l'avant, et la défensive n'est plus ce qu'elle était depuis le départ de Watters.

Un des nombreux traits des bonnes équipes est la profondeur. Si un joueur clé est blessé, on doit le remplacer par un vétéran assez capable, ou encore une recrue qui promet. Il y a pénurie de cela chez les Jets.

La formule adoptée au début de la saison ne tient plus. Barry Long va devoir analyser les problèmes et concevoir une nouvelle équation.



Ron Wilson encadré de deux joueurs de Calgary Photo par Francis Potié

Cela prouve, plus que jamais, que les Jets sont encore loin d'une équipe championne. Il y a, à Winnipeg, une base très solide sur laquelle construire. Mais il va falloir encore quelques repêchages fructueux.

Malgré les déboires présents, la chute en spirale dans laquelle s'est engagé l'équipe ne va pas durer. Le talent des Winnipégois est solide, l'horaire devient un peu plus facile, l'effort est constant et le leadership est présent.

Le problème de la recherche d'une recette gagnante est présentement sur le bureau de Barry Long. Si l'on considère la facilité avec laquelle il a assemblé son équipe durant le camp d'entraînement, Long est certainement qualifié pour y apporter une solution.

5 sur 5... La famille de **Diane Pruden** a dû passer de très joyeuses fêtes. Mlle Pruden s'est enrichie de 58000$ grâce à la promotion "The fifty-eight thousand dollar goal". ...**Bob Dollas** reviendra à Winnipeg après avoir remporté une médaille d'or au championnait junior mondial...

Bob Essensa et **Dan McFall**, deux jeunes joueurs repêchés par les Jets, se sont distingués à un tournoi collégial américain. Ils ont été tous deux nommés à l'équipe d'étoiles. De plus, Essensa a été loin le joueur le plus utiles à son club...

En Escale...

Jim Kyte: une intelligence de jeu peu coutumière

On reconnait facilement Jim Kyte dans la chambre des joueurs. Avec ses 6 pieds 5 pouces et ses 207 livres, ce jeune homme de 20 ans se fait remarquer.

Lui parler, c'est une autre histoire. On doit s'assurer qu'il porte ses audiophones. Car Jim Kyte a un problème d'audition. Son casque a été modifié pour accommoder deux petits appareils accoustiques.

En conversant avec Kyte, on découvre un personnage très sympathique.

C'est pour cette raison sans doute qu'il a été très bien accepté dans la salle des joueurs l'an dernier. Certains visages lui étaient aussi assez familiers. Il a été le coéquipier de Scott Arniel à Cornwall pour une demi-saison. Il connaissait déjà Dale Hawerchuk et, cette année, avec l'addition de Dave Ellett, il refaisait connaissance avec un autre produit du hockey mineur de la ville d'Ottawa.

Il compare facilement sa ville d'origine avec Winnipeg: "Dans les deux villes on c demande quel pont on doit emprunter pour se rendre à destination."



Jim Kyte. Le policier de l'équipe.

Photo par Francis Potié

Jim Kyte se plait à Winnipeg. Il trouve que la division Smythe est celle qui est le plus en mesure de divertir les fanatiques du hockey: "Toutes les équipes se sont améliorées, sauf Vancouver." Ses réflexions sur la saison en cours sont simples: "La jeune équipe de la saison passée se coagule."

L'addition de Randy Carlyle et de Perry Turnbull a amené une grosse différence: "Ce sont deux vétérans qui sont respectés à travers la ligue."

D'après Jim Kyte, Dave Ellett et Marc Behrend sont en lutte pour le trophée Calder. Les deux recrues ont positivement influencé l'équipe.

Sympathique

Quant au rôle de Jim Kyte avec les Jets, le jeune défenseur répond avec prudence. Bien qu'il soit le policier de l'équipe, Kyte-le-sympathique fait remarquer qu'il n'est jamais l'instigateur de bagarres. Mais il ne faut pas cacher que son jeu rude et agressif lui a mérité une place solide avec les Jets.

Kyte tente aussi d'améliorer les autres aspects de son jeu. Il manifeste sur la glace une intelligence peu commune parmi les joueurs de son genre. Son coup de patin s'est aussi améliorer depuis l'été. Il a pris un cours spécial durant l'été pour accomplir cela.

Il a aussi suivi des cours d'immersion française, mais puisqu'il en a fait rarement usage durant les dernières années, il a perdu son français.

Il peut quand même déterrer quelques mots comme "bonne et heureuse année." Vraiment sympathique, comme gars...

Guy LE MADEC

Cinéma 84: *Entre nous reçoit les cartes maîtresses*

Ce qui a été un flush royal au box-office américain n'a pas nécessairement été le choix préféré de* La prise de vue *en 1984. La mise a souvent été déposée sur des films étrangers ou, même, réalisés durant les années 70.

Dans ce premier numéro de 1985, on en profite pour comparer les mains. Pour voir à qui les cartes fortes ont été distribuées.

3 rois, 1 valet. Under the volcano, de John Huston, avec Albert Finney et Jacqueline Bisset. "Une direction artistique qui n'a pas ignoré le détail: l'ivrogne est nu-pieds dans ses souliers, le Mexicain prononce mal *gin-fizz*, le gradué d'Oxford attache sa cravate autour de la taille."

3 rois, 1 reine. Un amour de Swann, de Volker Schlondorff, avec Jeremy Irons et Ornella Muti. "Tout comme Swann avait le goût de l'esthétique, Volker Schlondorff offre une photographie qui, en soi, mérite la sortie."

3 rois, 1 as. The Ballad of Gregorio Cortez, de Robert M. Young. "Bien assis dans son fauteuil, le popcorn dans la bouche, le spectateur anglophone ne comprend que le point de vue de l'autorité. Cependant, les yeux donnent un autre portrait."

3 as, 1 valet. The White Rose, de Michael Verhoeven, avec Lena Stolze et Wulf Kessier. "C'est une réaction humaine à la guerre. Beaucoup plus humaine que les 40 ans de cinéma américain qui tenait à peindre le peuple allemand de fasciste, Kraut..."

3 as, 1 reine. Erendira, de Ruy Guerra avec Irene Papas et Claudia Ohana. "En sortant on veut connaître l'Amérique latine, sa mythologie, sa littérature, sa culture."

3 as, 1 roi. Tender Mercies, avec Robert Duval. "Un film d'espoir. Un appel à vivre pleinement ce qu'on a. Mais sans jamais faire confiance au bonheur. Le bonheur semble toujours être suivi d'une déception."

4 valets. Tomorrow, avec Robert Duval et Olga Bellin. "Filmé en noir et blanc, vécu dans une langue imagée, **Tomorrow** est trop longtemps passé inaperçu. Sa cinématographie, particulièrement les gros plans sur les visages, complète bien la simplicité du jeu."

4 reines. Crimes of Passion, de Ken Russell, avec Anthony Perkins et Kathleen Turner. "Le cinéaste continue à démontrer sa capacité de réussir des projets qui s'éloignent de la norme américaine. Il creuse dans le fin fond d'une société moderne, psychopathe, incompréhensible."

4 rois. The Dresser, avec Albert Finney et Tom Courtnay. Du théâtre au cinéma et beaucoup plus encore. Ce film met en scène avec brio la relation entre deux hommes isolés de la société.

4 as. Entre nous, de Diane Kurys, avec Isabelle Huppert et Miou Miou. "Le néandertal dans l'homme ressort davantage dans ce film. Au fil des séquences, on peut ne pas faire autrement que remarquer le comportement primitif de ce bipède."

"Les interprètes jouent avec douceur des femmes fortes, victimes d'une société phalocratique bouleversée par la guerre. Du côté thématique, c'est une perle."

Roland STRINGER

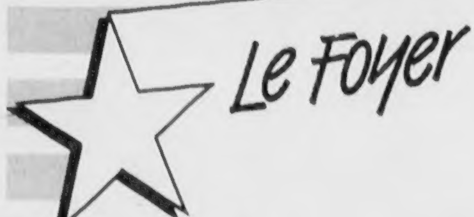


Entre nous, avec Isabelle Huppert et Miou Miou. Une perle.



The Dresser, avec Albert Finney. Du théâtre au cinéma.







Des atouts de l'année

Les festivals de film qui ont eu lieu dans la dernière année à Winnpeg méritent d'être soulignés. Car les différents organismes concernés ont sans aucun doute réussi à intéresser le public à un cinéma beaucoup moins commercial.

Le plus populaire de ces rendez-vous pour un cinéma alternatif a été celui de la Galarie d'art de Winnipeg. En 84, elle a lancé deux séries de vues étrangères. A l'affiche il a eu des Bergman, Fassbinder, Fellini, Tavernier...

Sans oublier son programme estival qui a consisté à projeter plusieurs films de Alfred Hitchcock. "Le cinéma, ce n'est pas une tranche de vie, c'est une tranche de gâteau," résume peut-être le mieux la réaction des cinéphiles à ce festin du grand maître du suspense.

La série de films français organisée par le Centre culturel franco-manitobain a aussi fait preuve d'astuce. Surtout le programme qui a terminé la saison 83-84. "Du caractère!" avait été le titre de *La prise de vue* en réaction à cette **Ciné-série**.

Au grand écran

Dommage tout de même que la Ciné-série 84-85 repasse plusieurs films qui sont venus l'an dernier dans les grandes salles de Winnipeg. N'aurait-il pas été mieux de présenter un cinéma qui permet aux gens de connaître une plus grande diversité de films contemporains?

Par ailleurs, l'Office national du film (production française de l'Ouest) a connu une année intéressante. Deux de ses projets ont démontré un désir de vouloir mettre le Manitoba français sur le grand écran: **Le vieillard et l'enfant** (une nouvelle de Gabrielle Roy) et **Fait d'hiver**. Dans les deux cas, de grands interprètes du Québec ont fait partie de la distribution.

84 est aussi passé sous le signe du deuil. François Truffaut, le père du cinéma d'auteur, est mort du cancer.

Roland STRINGER



Le comedien chevronné Jean Duceppe est venu au Manitoba l'été dernier pour le tournage de *Le vieillard et l'enfant*.

A l'affiche

Jeudi 3

The Salvation of Crazy Charlie, de Arnold Mickelson, produit par Agassiz's, sera représenté au Prairie Theatre Exchange du 3 au 13 janvier, à 20h00.

Quiet in the land, de Anne Chislett, se poursuivra jusqu'au 26 janvier au Manitoba Theatre Centre à 20h00.

Laurent Roy sera à l'affiche au Foyer du Centre culturel franco-manitobain du jeudi au samedi

Vendredi 4

Le film Le retour de Martin Guerre pourra être vu à la Galerie d'art de Winnipeg du vendredi au dimanche à 20h00.

Dimanche 6

Shared Stage présentera une variété de spectacles au Royal Albert Arms, 48, rue Albert, à 20h00.

Un amour en Allemagne sera projeté au Musée de l'homme et la nature à 20h00.

Mercredi 9

L'ouverture officielle de l'exposition Hommage à Georges Cesari aura lieu au Centre culturel franco-manitobain à 20h00.

L'année Louis Riel est en marche!

C'est arrivé. Le centenaire Louis Riel 1985 a été lancé le 1er janvier. Et sur le bon pied, estime Aurèle Desaulniers, le président du comité centenaire.

"Il y a eu quelques accros. Les discours étaient trop longs. Ce qui a retardé le spectacle des Danseurs de la Rivière Rouge. Mais le message a été compris. Cette année, on honore le fondateur du Manitoba," évalue Aurèle Desaulniers, nommé l'automne dernier pour présider ce comité qui veut faire plus que coordonner des activités en 1985.

"On espère que l'esprit qui règne maintenant continuera pendant toute l'année et donnera une fierté aux Métis. Une fierté qui a été perdue pendant plusieurs années. On veut que les Métis vivent leur culture et parle leur langue!"

Chose certaine, les 350 présents à "La veillée du siècle" n'ont pas raté l'occasion pour *swinger la bottine* jusqu'aux petites heures du nouvel an. "Jusqu'à trois heures, il y a eu des danseurs et des gigueurs, précise le président, c'était extraordinaire."

"Vue la concurrence posée par les autres soirées et la belle température en Californie, je suis très satisfait des résultats."

La prochaine activité dans le cadre de cette année de célébration sera en février durant le Festival du Voyageur: un relais typiquement métis.



Aurèle Desaulniers, président du Comité du centenaire

"L'idée est encore dans les airs. Mais nous espérons avoir un relais. Surtout puisque cette année le Festival a dédié son programme à Louis Riel" détaille Aurèle Desaulniers.

Roland STRINGER

Sainte-Agathe

L'esprit de la Guignolée véhiculée

Afin que le vrai sens de Noël règne pour la saison des fêtes, le personnel de l'école élémentaire de Sainte-Agathe a organisé une guignolée.

Ordinairement, c'était la coutume de courir "la guignolée" la veille du Jour de l'An. Cette activité réunissait un petit groupe de vaillants paroissiens qui visitaient une par une chaque maison des terres et du village pour recueillir des dons de toutes sortes destinés aux pauvres de l'endroit.

Cette année "les guignoleux" étaient les élèves de l'école Sainte-Agathe qui ont rendu visite a, par groupes de vingt accompagnés des professeurs, en chantant des airs de Noël. Le 20 décembre, une fois les classes terminées, les élèves ont assisté à un de deux films: "La poursuite mystérieuse" pour les plus vieux, et "Banana Joe", pour les plus jeunes. Un souper chaud organisé par le comité de parents a été servi ensuite. Vers 18h00 a eu lieu le départ des six groupes pour la guignolée.

Deux groupes ont visité Aubigny par autobus et quatre groupes ont parcouru les alentours de Sainte-Agathe. Les groupes ont circulé dans les communautés d'Aubigny et Sainte-Agathe en chantant d'une maison à l'autre pour une durée de 1h30. Ces villages étaient vivants de chants mélodieux des enfants, lorsque "les guignoleux" ont fait la cueillette de dons de toutes sortes (bien que les dons préférés étaient les boites d'aliments et l'argent). Ces dons ont été envoyés aux plus démunis de la région.

Thérèse DUMESNIL

Saint-Boniface

Projet de l'Avent à l'école Lacerte

Les élèves des l'école Lacerte étaient invités à faire une contribution pour l'Ethiopie. Une somme de 469,15$ fut recueillie.

Par ailleurs, les élèves du pré-secondaire organisèrent une vente de patisserie. Ce projet a apporté la somme de 181,19$.

La guignolée organisée par des élèves du pré-secondaire, accompagnés de professeurs et de parents, a parcouru certaines rues du parc Windsor. La comme de 308,11$ fut ramassée.

Une vente de chocolat où tous les élèves étaient invités à participer a receuilli la somme de 500$.

Une somme totale de 1458,45$ a donc été accumulée et remise à Développement et Paix.

Notons aussi que le concert de Noël de l'Ecole Lacerte eut lieu le 20 décembre. Plus de 600 personnes assistèrent à ce spectacle. Les élèves, sous la direction de leurs professeurs, y participèrent avec joie et enthousiasme. Les chants de Noël, les saynètes et les pièces musicales contribuèrent à une soirée des plus intéressantes.

M. DAIGNEAULT

Saint-Lazare

La campagne d'inscription débute

Le comité culturel va lancer bientôt sa campagne d'inscription.

A la réunion du 10 décembre, le comité culturel inscrivait les premiers membres officiels pour 84-85. Cependant, il fut décidé que l'inscription générale se fera un peu plus tard. La côtisation est de 1$ et tous sont invités. Par ailleurs, le comité approuvait le paiement de 169$ à La Liberté pour les cartes de membres, et 100$ pour le projet de la 10e année au Festival du Voyageur.

Les responsables du comité culturel de Saint-Lazare sont: Omer Chartier (président), Lucille Chartier (vice-présidente) et Sarah Fleury (secrétaire).

Voici les résultats du concours annuel de dessins de Chevaliers de Colomb de Saint-Lazare. Le théme était: "Comment garder le Christ dans la fête de Noël"

Dans la catégorie des 8 ans, les juges choisissaient les dessins de Christopher Fouillard comme 1er, Cléo Chartier (2e) et René Dupont (3e). Pour les 9 et 10 ans, les gagnants étaient Eve Fafard (1er), Yvon Deschambault (2e) et Louis Simard (3e); alors que pour les 11 ans, il s'agissait de: Stéphane Chartier (1er), Shelly Décorby (2e), et Denise Simard (3e).

Il y avait cette année une catégorie pour les 12 ans et Mireille Fouillard s'est méritée (1ère), Viviane Simard (2e) et Scott Chartier (3e).

Les gagnants de chaque catégorie gagnaient 12$, 8$ et 5$. Les dessins des gagnants seront envoyés au Conseil d'Etat du Manitoba pour être encore jugés avec tous les dessins des différents conseils de la province.

Enfin, notons que, lors de leur dernière rencontre, les dames auxiliaires dévoilaient leur nouvel exécutif pour l'année 1985. Robin Décorby (présidente), Laurette Dupont (vice-présidente), Claudette Simard (secrétaire) et Jacinthe Fouillard (trésorière). Six chefs de groupe furent aussi nommées: Marge Deschambault, Pauline Deschambault, Célina Lépine, Pat Jessop, Dorothy Jessop et Grace Hayden.

Annette et Omer **CHARTIER**



La photo a été prise le 29 novembre à La Broquerie lors du passage de la présidente de la SFM, Gilberte Proteau, qui s'est entretenu avec les étudiants de la 11e année. (voir les Lettres à La Liberté).

Des perspectives mixtes pour les agriculteurs

L'année 1985 ne s'annonce pas très réjouissante pour les agriculteurs. Même si l'humidité du sol dans les Prairies rend déjà les conditions nettement meilleures.

Les producteurs de blé, même sans une autre sécheresse, ne sont pourtant pas encore sortis du bois. Les prix resteront plutôt bas en raison des stocks de blé américain. Toutefois, parce que la demande en blé des principaux importateurs va augmenter, les prix mondiaux devraient augmenter, bien qu'à un taux inférieur à celui de l'inflation.

Les producteurs canadiens pourront par conséquent obtenir des prix autour de 215 à 225$ la tonne en 85/86.

Il reste comme toujours une grande inconnu: la qualité des récoltes en Union soviétique et en Chine. C'est bien connu en agriculture, le malheur des uns fait souvent le bonheur des autres. Si ces deux géants ont besoin de plus grandes quantité de blé, la loi de l'offre et la demande pourra jouer à fond

Un point d'intérêt en passant pour les amateurs de Agricultural Trivial Pursuit c'est l'Egypte et le Brésil qui sont maintenant les 3e et 4e plus importants importateurs de blé canadien.

Une autre victime de la sécheresse de l'été dernier: l'orge. Les stocks disponibles sont à peine suffisants pour respecter les ententes à long terme et approvisionner nos clients traditionnels. L'importante majoration du prix de l'orge dans les régions des Prairies incitera les producteurs à cultiver l'orge plutôt que le canola

On s'attend donc généralement que cette année la superficie consacrée à la culture du canola soit inférieure à 1984, parce que l'orge deviendra une solution de rechange économiquement valable. Ça tombe d'autant mieux que la culture du canola exige d'être faite en rotation.

Côté boeuf, la sécheresse qui a sévi dans l'Ouest l'an dernier devrait toucher la production cette année. Ainsi, d'après les économistes du gouvernement fédéral, il y aura relativement plus de bovins à l'engraissement dans l'Est parce que l'alimentation animale y est plus abondante et que le prix des céréales fourragères devraient y être moins élevé. (puisque, comme dit, le prix de l'orge dans l'Ouest va être à la haussel)

Ce qui est à l'avantage du céréaliculteur de l'Ouest est au désavantage de son confrère producteur de viande.

En général, les effectifs bovins sont faibles au Canada et les économistes prévoient que la production de boeuf baissera au cours des prochaines années, par rapport aux chiffres records enregistrés ces dernières années.

La production totale de porc pour 1985 demeurera à un niveau comparable à l'an dernier. Un changement cependant: les prix devraient être plus favorables pour le producteur. Mais si le marché demeure normal, les disponibilités nord-américaines devraient augmenter et faire chuter les prix en 1986.

Dans le secteur de la volaille, il faut noter que, malgré une demande de plus en plus forte, le prix du poulet devrait diminuer. Les raisons: la baisse du coût de production et la hausse du contingent.

Les coûts de production du lait ne devraient pas enregistrer de hausse sensible en raison de la baisse des coûts des aliments pour bestiaux. La rentabilité relative de la production laitière devrait donc d'améliorer.

Bernard BOCQUEL



Les coûts de production du lait ne devraient pas enregistrer de hausse sensible en raison de la baisse des coûts des aliments pour bestiaux.

Transcona

Un souvenir du Noël de 400 enfants



La fierté des parents pour leurs enfants qui s'exécutaient sur la scène était évidente les 18 et 19 décembre lors des deux concerts de Noël de l'école Centrale de Transcona.

En effet, l'auditorium était comble les deux soirs, de gens (même debout autour de la salle) venus applaudir les 400 petits de 15 classes de la maternelle à la 3e année

L'organisation à partir du décor et de la mise en scène: maîtres de cérémonies, micros, tourne-disques, éclairage, ameublement, le défilé des classes à tours de rôle; tout avait été bien prévu pour ces deux concerts entièrement en français

Grâce à l'expertise des professeurs assistés de quelques élèves des grades plus avancés, les jeunes vedettes on rendu les deux soirées très agréables

Les profits de 340$ furent remis aux handicapés de l'Arche Rosseau Court de Transcona

Par ailleurs, la messe de minuit à l'Assomption fut un joyeux Noel. Quinze minutes de prélude mit les gens dans l'esprit de la fête. En effet, un concert de musique de Noël par la chorale résonnait dans l'église qui était comble

Lise Lavoie et Suzanne Dienstbier se firent entendre en solos et en duos; et c'est Donald Marentette qui entonna le minuit chrétien au moment impressionnant ou l'église était dans l'obscurité, sauf pour les bougies allumées autour de la crèche

L'homélie de Marcel Toupin porta sur la pauvreté du décor du premier Noël et l'humilité d'un Dieu qui s'incarna.

L'enfant Jésus est placé dans une mangeoire, symboliquement créée pour être mangé. Le chant de la chorale et de l'assemblée fut bien rendu tout au cours de la messe grâce à Suzanne Dientsbier

Hélène BLAIS

Roger Bilodeau, scout

L'avocat manitobain Roger Bilodeau a reçu la médaille *Bienfaiteur insigne* de l'Association des scouts du Canada.

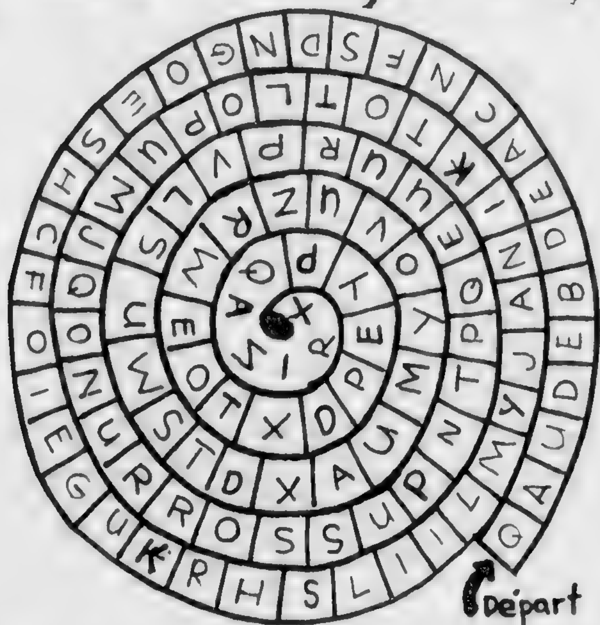
La Fédération des scouts de l'Ouest avait demandé en juin dernier que M. Bilodeau soit reconnu pour sa contribution "à l'enrichissement du scoutisme francophone au Manitoba et dans l'Ouest

Le jeune avocat a été jusqu'à recemment l'aviseur légal de la Fédération de l'Ouest. Il a auparavant servi au conseil d'administration des Scouts de la rivière Rouge

Roger Bilodeau est bien connu au pays pour une importante contestation constitutionnelle qui l'a entrainé en Cour suprême. Il est maintenant professeur de Droit à l'Université de Moncton

La decoration scoute a ete remise à Roger Bilodeau début décembre par le gouverneur général du Canada, Jeanne Sauvé

La page de Bicolo



Bonjour toi!

Voici la Nouvelle Année 1985! et en cette occasion je te souffle de bons gros "becs" parce que tu m'es un(e) ami(e) bien spécial(e) et que je t'aime bien gros!

J'ai aussi un souhait bien spécial pour toi et pour tous ceux et celles que tu aimes.

Peux-tu le décoder? Tu y arriveras en partant du "départ" et en prenant la lettre à toutes les deux cases. Bonne chance! Inscris ta réponse ci-dessous.



Veux-tu te joindre à moi pour souhaiter à tous mes amis du monde un **Bonne Année** remplie de **paix** et de **bonheur**. Tu vois, il y a une place pour toi juste à côté de moi. Dessine-toi à ma droite. Colorie le dessin très joli.



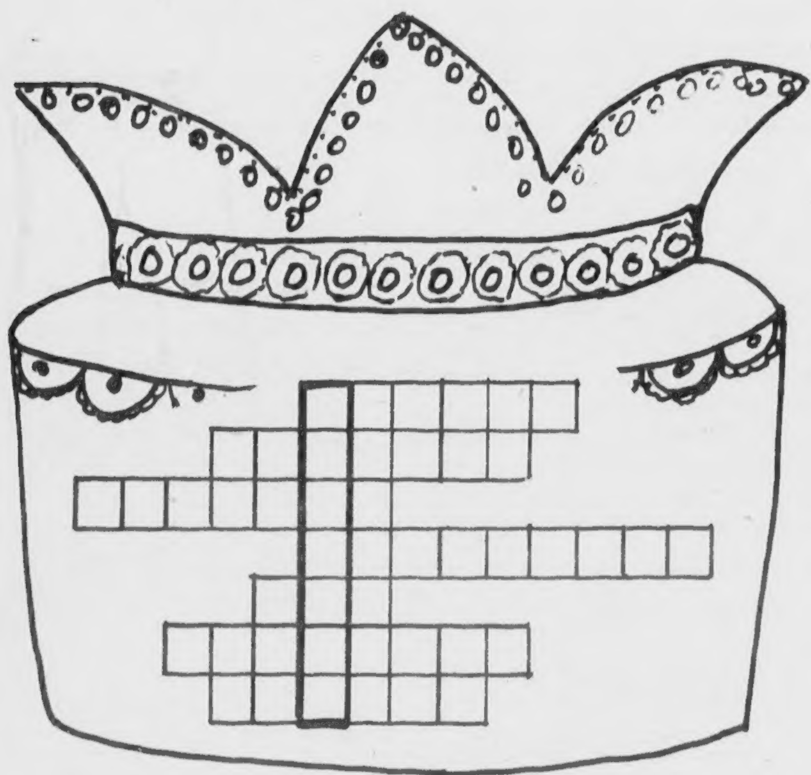
Le 6 janvier c'est la FÊTE DES ROIS.



Cette Fête nous rappelle le grand voyage que firent les trois Mages pour venir voir Jésus, le Messie tant attendu. Ils suivirent une étoile qui les guida jusqu'en Judée.

Cet évènement a été célébré et se célèbre encore aujourd'hui de bien des façons dans différents pays.

Une tradition française est celle de faire un gâteau dans lequel on cache un pois sec ou une fêve. Le chanceux ou la chanceuse qui a le pois dans son morceau est couronné(e) roi ou reine de la journée.



Voici mon gâteau des ROIS. Lis bien les descriptions, complète la grille et trouve le nom d'un des Rois Mages.

Descriptions:

1. On en a un bien spécial le jour de sa fête.
2. Animal acclimaté au désert.
3. Un des cadeaux que Jésus reçu des Mages.
4. Pays des Israélites.
5. Un autre nom pour savant, astrologue.
6. Le roi et la reine en porte une sur la tête.
7. Présent que l'on donne et reçoit.

Un prince oriental visitait une prison où étaient enfermés une vingtaine de prisonniers. Il les interrogea les un après les autres et les dix-neuf premiers jurèrent sur l'honneur qu'ils étaient victimes d'une erreur judiciaire. Seul le vingtième avoua être un voleur. Alors le prince clama: "Qu'on remette ce brigand en liberté. Il risque de contaminer tous les gens honnêtes qui sont ici."

Courrier

Merci Bicolo pour les prix: le livre, le cahier de jeux de Bicolo et le "softie". Je m'amuse bien avec les prix que tu m'as donnés.

Lise Gagnon
215 Berkshire
Winnipeg

Cher Bicolo
Merci pour le beau casse-tête et le livre.

De Sofie Morier
St-Boniface

Cher Bicolo
Merci pour le beau livre et l'aiguiseur de Mickey Mouse. J'aime beaucoup les concours!

De ton amie **Cléo Chartier**
St-Lazare

Cléo

Bien cher Bicolo,
Merci pour le prix de Membre que tu m'as envoyé. Je te souhaite de Joyeuses Fêtes.

Brigitte Fournier
St-Norbert

Mon souhait — Que dans nos coeurs il y ait toujours un peu plus d'amour et de paix.

Réponse: Gâteau des ROIS.
1. Gâteau
2. Chameau
3. Encens
4. Palestine
5. Mage
6. Couronne
7. Cadeau

Le roi mage est Gaspard



St-Boniface





Juste avant les fêtes, les résidants du Foyer Chez-Nous à Saint-Boniface ont accueilli les écoliers de la première année de l'école Guyot pour un mini-concert. "Une expérience très enrichissante pour tous les participants, mais surtout les enfants" ont indiqué les responsables du projets, Janine Douklias, Evelyne Bérubé et Mireille Auclair, de l'école Guyot.

Vie sociale

Naissance

Sasha, Danel, **Levasseur**, 7 livres 5½ onces né le 16 novembre, fils de Denis et Diane née Turcotte. Les grands-parents sont: Roland et Cécile Provost; Ulric et Rita Levasseur. René et Gisèle Gauthier sont parrain et marraine (baptême le 30 décembre).

Décès

Modeste-Amable **Gaudry**, 93 ans, décédé au Nursing Home de Saint-Norbert, le 10 décembre 1984.

Passerons-nous 1985 assis ou debout?



Claude Blanchette

INTERROGATION

Après les "Bonne et Heureuse..." et les "Mon Dieu bénissez...", que nous enseigne l'année qui vient de passer à l'histoire? Et que nous promet celle qui s'ouvre devant nous?

Nous venons de vivre un douze mois de "confusion"! Mais oui, après l'énumération des "bons coups" de 1984, que nous reste-t-il comme impression? Quel bagage apportons-nous pour ce voyage 85? La confusion.

La confusion à tous les niveaux. Dans nos bagages, les bas sont mêlés avec les bonbons et le chocolat, les chemises sont entassées avec le linge sale, les sous-vêtements côtoient la brosse à dent.

La confusion. Confusion au niveau des valeurs (qu'est-ce qui est bon, qu'est-ce qui est mauvais), des idées (qu'est-ce qui est vrai, qu'est-ce qui est faux), de l'information (qui dit vrai, qui dit faux), de l'opinion publique (la majorité a-t-elle toujours raison), de la foi (toutes les religions sont-elles bonnes), de la politique (quelle différence y a-t-il vraiment entre les partis politiques), de l'économie (inflation ou sans-emploi), de..., de..., de...

Et toute cette confusion est voulue, institutionalisée. Car dans la confusion, le plus malin fait son chemin. Dans la confusion les idées les plus aberrantes passent pour intelligentes. Dans la confusion les actes les plus terribles passent pour acceptables.

Dans la confusion celui qui crie le plus fort finit par avoir raison. Dans la confusion la vérité est étouffée par les "c'est-pas-tout-à-fait-ça". Dans la confusion Dieu passe après l'homme, le Christ devient un bon bonhomme, la foi perd sa voix et chacun fait à sa tête se disant qu'il n'est pas plus fou que le voisin.

Et alors la confusion donne naissance à l'indifférence. Nous devons des tièdes. Nous n'avons plus de "oui" et de "non"., Nous vivons entre les deux. Dans le monde nébuleux des "peut-être" des "on-verra-bien", des "qu'est-ce-que-tu-en-penses", des "moi-je-pense-que", des "je-ne-sais-trop", des "j'ai-peur-de-dire-ce-que-je-pense-vraiment".

Nous nous entourons de portes à demi-ouvertes. Nous vivons dans une société à choix multiples où, pour survivre, il faut s'arranger pour ne jamais choisir. Comme ça, nous ne serons jamais blâmé(e) d'avoir fait un mauvais choix, nous ne passerons jamais pour "vieux jeu". Nous attendons de voir ce que font les autres et nous faisons de même.

Mais où sont nos convictions? Où est notre Foi? Quand nous mettrons-nous debout pour les bonnes raisons?

Il y a deux mille ans, Jésus nous a indiqué le chemin de la Vérité et de la Vie. Par sa mort et sa résurrection, Il est devenu pour nous LE chemin.

Il y a cent ans, un homme de chez nous a payé de sa vie ses convictions! Il est demeuré debout dans la confusion!

Et nous, passerons-nous 1985 assis ou debout?

25,000$ du Québec

Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes du Québec, Pierre Marc Johnson, a remis le mois dernier un chèque de 25,000$ à la Société franco-manitobaine pour aider à la construction de la Maison franco-manitobaine.

Au lendemain de l'incendie des bureaux de la SFM, en janvier 1983, le ministre des Affaires intergouvernementales à l'époque, Jacques-Yvan Morin, avait offert l'aide du gouvernement du Québec pour la reconstruction du siège social de l'organisme porte-parole de la communauté franco-manitobaine.

Dans un premier geste, le ministre des affaires intergouvernementales canadiennes, à la demande de la SFM, acceptait de prêter les services d'un archiviste pour récupérer et réorganiser les archives de la SFM. L'aide financière pour la construction est donc un deuxième don.

La Maison franco-manitobaine est une corporation créée en 1980 par la Société franco-manitobaine afin de permettre à la communauté franco-manitobaine de devenir propriétaire des édifices où résident leurs organismes.

La Maison franco-manitobaine assistera les bureaux de la SFM et d'autres organismes. L'édifice sera situé à l'angle de la rue Thibault et du boulevard Provencher, à côté de la Caisse populaire belge.



COMMISSION CANADIENNE SUR LA DETERMINATION DE LA PEINE PRESENTATION DES MEMOIRES

Le décret C.P. 1984-1585 du 10 mai 1984 a créé la Commission canadienne sur la détermination de la peine en vertu de la Partie I de la **Loi sur les enquêtes** du Canada.

La Commission a pour mandat d'examiner les aspects suivants de la détermination de la peine:

(a) Les peines maximales et les modifications souhaitables quant à certaines infractions, compte tenu de leur gravité comparativement à d'autres infractions.

(b) Différentes méthodes d'aborder l'élaboration des lignes directrices en matière de détermination de la peine compte tenu du contexte canadien.

(c) Les rapports qui devraient exister entre ces lignes directrices et: le pouvoir discrétionnaire de poursuite du ministère public, les négociations portant sur les chefs d'accusation et les plaidoyers, les peines minimales prévues par la loi de même enfin que la libération conditionnelle et la réduction de peine prévue par la **Loi sur les pénitenciers**.

(d) Les systèmes d'information nécessaires à l'usage et à la mise à jour des lignes directrices.

Les parties intéressées sont invitées à faire parvenir par écrit leurs renseignements et opinions quant au mandat de la Commission au plus tard le 15 avril 1985. La Commission pourra, si elle le juge opportun, rencontrer des personnes ou des organismes qui auront déposé un mémoire, pendant les mois de mai et de juin 1985.

Toute personne présentant un mémoire doit consulter le décret 1984-1585 et obtenir aussi auprès de la Commission la liste des conditions de présentation des mémoires. Un mémoire ne respectant pas ces conditions ne sera pas accepté.

Il n'est pas du mandat de la Commission de traiter de la peine capitale, non plus que des questions soulevées par la **Loi sur les jeunes contrevenants** et la Commission n'en traitera pas. Elle entend se limiter aux infractions prévues au **Code criminel**, à la **Loi sur les stupéfiants** et aux parties III et IV de la **Loi des aliments et drogues.**

Toute demande additionelle de renseignement et toute communication écrite doivent être adressées au bureau de la Commission:

En personne	**Par courrier**	**Par téléphone**
5e étage	Boîte postale 2399	(613) 996-2059
Edifice Jackson	Succursale D	
122 rue Bank	Ottawa, Ontario	
Ottawa, Ontario	K1P 5W5	

Juge J.R. Omer Archambault
Directeur exécutif



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS C.R.T.C.

Émissions Spécialisées

CRTC – Avis d'audience publique 1984-108

Le Conseil annonce qu'il tiendra une audience publique à partir du 5 février 1985 au Centre de conférences, Phase 4, 140 promenade du Portage à Hull (Qué.) en vue d'étudier les demandes suivante :

1. The Star Channel Services Ltd., a/s Marcus A. Wide, Coopers and Lybrand Limited : Demande (840928600) présentée en vue d'obtenir la permission de modifier la licence de radiodiffusion pour son réseau de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise, en agrandissant son aire de desserte pour y inclure les provinces de l'Atlantique, le Québec et l'Ontario. La requérante compte utiliser "The Disney Channel" comme source importante de sa programmation. La demande peut être examinée au 5151, rue George, suite 1700, Halifax B3J 2L4.

2. D.E.F.I. Jeunesse Inc., 8500 Saguenay, Brossard (Qué.), J4X 1M6 : Demande (843069600) présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution d'un service canadien d'émissions spécialisées en langue française visant les jeunes et la famille. La demande peut être examinée au 5225, rue Berri, Montréal.

3. Michael G. Rinaldo, représentant une compagnie à être constituée : Demande (841300700) présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution d'un service canadien de langue anglaise d'émissions spécialisées portant sur la santé et les habitudes de vie. La demande peut être examinée chez : Rinaldo, Rosenfeld, Avocats et notaires, The Personal, 701, ave Evans, Suite 901, Etobicoke (Ont.) M9C 1A3.

4. Youth Broadcasting Inc. c.p. 16127, succursale 'F', Ottawa, K2C 3S9 : Demande (822446900) présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution d'un service canadien d'émissions spécialisées en langue anglaise visant les enfants, les jeunes et la famille. L'on escompte que ce service recevra l'appui de l'entreprise "The Disney Channel" au Canada. La demande peut être examinée au : 1500, rue Merivale, Pièce 278, Ottawa.

5. François Macerola, Commissaire à la cinématographie, O.N.F., au nom d'une société à être constituée : Demandes (843094400, 843095100) présentées en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution de services canadiens d'émissions spécialisées de langue anglaise et française visant les enfants et les jeunes. Les demandes peuvent être examinées à : L'Office national du film, 150, rue Kent, 6ième étage, Ottawa K1A 0M9 et à tous les bureaux de l'O.N.F. au Canada.

6. Canadian Health Network Ltd. : Demande (832441000) présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution d'un service canadien de langue anglaise d'émissions spécialisées relatives à la médecine et aux soins médicaux. La demande peut être examinée au 345 est, boul. Lakeshore, suite 201, Oakville (Ont.) L6T 1J5.

7. First Choice et Allarcom Ltd. : Demande (841171200) présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution d'un service de télévision payante d'émissions visant la famille. La demande peut être examinée au 88 est rue Queen, suite 300, Toronto M5C 1S6 et au 5325 – 104ième rue, Edmonton (Alta) T6H 5B8.

Renseignements additionnels : Compte tenu du bref délai entre la réception et la publication des demandes, les requérantes auront jusqu'à minuit, le 28 décembre 1984 pour soumettre leurs réponses écrites aux demandes de renseignements additionnels du Conseil. Si, à cette date, le Conseil n'est pas satisfait de la validité des réponses reçues de certaines ou de toutes les requérantes, toute demande qui n'aura pas été remplie de façon satisfaisante ne sera pas entendue à l'audience publique prévue pour le 5 février. Un avis public sera publié, précisant les demandes qui ne seront pas entendues.
En raison de cette procédure et afin de donner à tout intervenant éventuel suffisamment de temps pour examiner tous les renseignements, la date limite pour la soumission d'interventions est fixée au **28 janvier 1985.** Les interventions doivent être envoyées au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et copie conforme au requérant.
Examen des demandes et des documents pendant les heures normales de bureau :

Salle d'examen du C.R.T.C.
Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage
5ième étage
Hull (Québec)
(819) 997-2429

ou :

Édifice Kensington
275, avenue Portage
Winnipeg (Man.) R3B 2B3
(204) 949-6306

Canada

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession d'ACHILLE RIOUX, du Village de St. Pierre-Jolys, au Manitoba, fermier retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 11 février 1985.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 12 jour de décembre 1984.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession



Construction de Défense Canada — Defense Construction Canada

APPEL D'OFFRES

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour fournir et installer un congélateur/réfrigérateur au bâtiment P-1 à bfc Winnipeg, Manitoba. La date limite prescrite de réception des soumissions est le 17 janvier 1985. Pour de plus amples renseignements d'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549 référence WG 429 10.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPELS D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administrtifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues juqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionée, numéro de téléphone 949-2372.

PROJET

No. 150475 — pour SERVICE CORRECTIONAL CANADA
Stony Mountain (Manitoba)
Etablissement Rockwood
Écuries F-1, F-2, F-3
Fournir et Installer un système d'extincteurs automatiques

Date limite: **le vendredi, 18 janvier 1985**
Dépôt: **Néant**

PROJET

No. 000913 — pour SERVICE CORRECTIONAL CANADA
Stony Mountain (Manitoba)
Etablissement du Stony Mountain
Nouveau reseau avertisseur d'incendie

Date limite: **le vendredi, 18 janvier 1985**
Dépôt: **Néant**

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

L'heure de tombée pour les annonces est le vendredi à 17h00

Nécrologie

Soudainement samedi, le 15 décembre, 1984, est décédée Mlle Marie-Ange Roy à l'hôpital Seven Oaks. Elle était agée de 76 ans.

Elle laisse dans le deuil ses trois soeurs, Mmes Yvonne Ristock, Véronique Grant et Annette Grossman; une tante, Mme Rose Henry; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Le service funéraire eut lieu en la chapelle Desjardins et l'inhumation suivit au Green Acres Memorial Gardens.

Remerciements

La famille de Marie-Ange désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie soit par leur présence au service funéraire, par offrande de messes, ou par don à une charité.

NÉCROLOGIES
100 mots: **10$**
200 mots: **20$**

l'heure de tombée est le
vendredi a 17h00.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST. MARY'S
WINNIPEG, MANITOBA
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



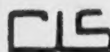
Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

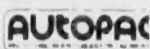
Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE







233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205 - 185, Boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
233-8520

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

GARDIENNE DEMANDÉE: 3 jours par semaine. Appeler Paulette au 452-3309.
763-

À VENDRE: Maison bungalow avec garage. 3 chambres à coucher, 2 chambres de bain, grand lot. Composez le 882-2219 (après 18h00) à Sainte-Agathe
739-

SOUS-LOCATION: Apartement à Saint-Boniface. Deux (2) chambres à coucher. Possession le 1er février. 318,00$ Composez le 233-2081.
767-

TROUVEZ UN(E) PARTENAIRE: Devenez membre à prix réduit. Faites une résolution du Nouvel An pour améliorer votre vie privée! Appelez au 949-9139 et voyez nos propositions: des femmes et des hommes célibataires de tous les âges.
The Dating Place, 305-504, rue Main
768-

CÉLIBATAIRE, ne commencez pas 1985 seuls! Participez au Dating Place pour l'amitié, la romance et de nouveaux intérêts. Service personnalisé, rendez-vous bien choisis. Des membres fantastiques veulent vous rencontrer! 949-9139, 305-504, rue Marion
769-

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone. 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins
de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant **Claude Fiola**, adjoint
1918, rue Main 334-0292



BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: **255-2769** Roland ou Paul
Tél: **474-1443** (voiture) **JI.23684**

COMPTANT SEULEMENT
PAS DE LIVRAISON
GRANDE VENTE DE TAPIS
Tapis en nylon à endos caoutchouté pour salle de jeu à partir de 4,98$ v2. Peluche luxueuse nylon "Dupont Saxony" à partir de 16,98$ v2. "Saxony" à endos caoutchouté pour salon ou ch. à c., 9,98$ v2. Vinyle coussiné Armstrong $ v2 + des centaines de bouts de tapis jusqu'à 60% de rabais.
le samedi jusqu'à 17h00
50, rue Archibald
A & R CARPET BARN 233-3061

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: **255-4321**
Michael Guertin

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

GUS PAINCHAUD
assurances
vie - auto - incendie - etc...
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828



Agents d'immeubles





Aline R. DANIS,

SOUTHDALE — On demande seulement 44,900$ pour cet excellent bungalow demi détaché — 3 chambres à coucher.

ST-VITAL — Joli bungalow de 2 chambres à coucher complètement rebâti. Tapis mur à mur. Pas de cave donc chambre pour laver près d'une belle grande cuisine. Lot 50 pieds. Prix 46,900$.

PRÈS DU CHEMIN STE-ANNE — Bonne maison de 3 chambres à coucher avec cave moitié finie. 2 salles de bain, garage. Idéal pour famille avec enfants.

NOTEZ BIEN: Veuillez remarquer que c'est un excellent temps pour acheter et vendre votre maison. Les intérêts sont formidables en comparaison des années passées. Profitez-en.

bur.: 255-4204 rés.: 257-2570